

Info

JUIN 2017 / N°323

notre commune

Montigny

MONTIGNY
les Cormelles

Journal d'informations municipales et locales

www.montigny95.fr

+ SIMPLE

+ DE SERVICES

+ PROCHE
DE VOUS

= www.montigny95.fr
Le nouveau site de la ville

LE VÉLO DANS
LA VILLE :

Se déplacer autrement,
c'est possible !

LIRE P9

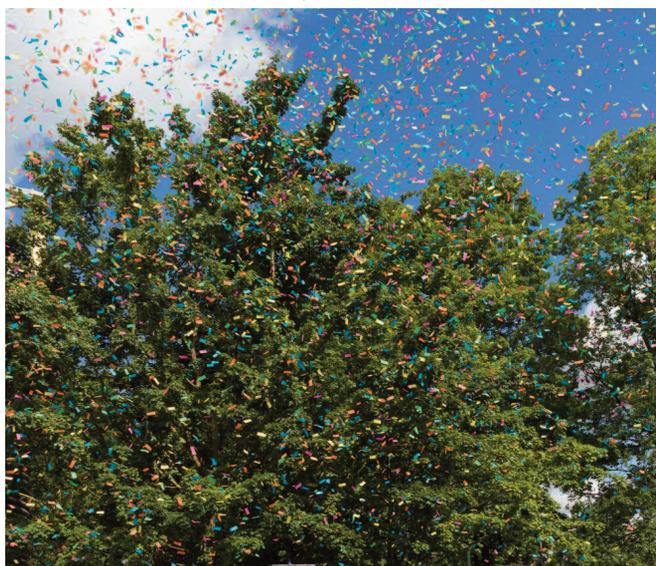


LA FÊTE DE
LA MUSIQUE :

Le 21 juin, un
avant-goût de l'été

LIRE P14&15





C'ÉTAIT LA FÊTE !

Toute la ville a défilé, le **samedi 20 mai**, pour célébrer le carnaval et la fête de la Caisse des écoles. Des animations musicales, des spectacles, des stands de jeux ont rythmé la journée qui fût festive et bien ensoleillée.



QUE CALOR !

Vendredi 19 mai, il a fait chaud au centre culturel Picasso. L'ensemble vocal, les classes de chant et de guitare classique et un ensemble orchestral composé de professeurs de l'école municipale de musique ont mis à l'honneur les œuvres de Francis Lopez.



8 MAI 1945

Le 72^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été célébré en présence de nombreux habitants, élus, jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) et représentants des autorités civiles et militaires.



VERNISSAGE

Pour sa première exposition à la Maison des talents, le collectif Art Chauve présente «*Débrouill'Art*». Près de 25 artistes Val d'Oisiens exposent leurs œuvres picturales et sculpturales **jusqu'au 11 juin prochain**.



Le 07 mai dernier les Français se sont exprimés pour élire le nouveau Président de la République. A plus de 66% E. Macron s'est ainsi imposé au second tour de ce scrutin.

A Montigny il réalise près de 73% !

Les 11 et 18 juin prochains, les Français doivent élire leur député. Au-delà des convictions politiques, j'invite les Ignymontains à se déplacer pour exprimer leur opinion, c'est essentiel pour le bien de notre démocratie. Le mois de juin est aussi annonciateur des vacances d'été. Pour fêter cette fin d'année les écoles vous proposent des expositions, des spectacles que viennent compléter des temps conviviaux autour de barbecues.

La fête de la musique, qui se tiendra le 21 juin prochain, amorcera le programme estival « *On fait quoi cet été ?* », où animations et sorties sauront pimenter l'été de chaque Ignymontain. Enfin, avec le retour du soleil, c'est aussi la possibilité qui vous est offerte à Montigny de profiter des nombreux espaces boisés, car la nature dans la ville est une réalité !

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

2 Retour en images

4 Travaux

5 à 9 Actualités

*Les élections législatives les 11 et 18 juin...
Présentation du nouveau site Internet,
calcul du quotient familial, le vélo en ville...*

10 à 11 Vie associative

*Tournoi de volley, salon des arts créatifs
d'ACADL, cabaret El Oriental, don du sang
au collège Aragon...*

12 à 13 Actualités

*Des ruches à la Source, quatorze
nouveaux jardins familiaux, lancement
du concours photo...*

14 à 16 Ça bouge / Agenda du mois

On fait quoi au mois de juin ?

17 / Jeunesse

*Le printemps des poètes au collège
Camille-Claudel, recrutement de jeunes
sapeurs pompiers*

18 / Tribunes



MONTIGNY95 lès-CORMEILLES

p6&7



N° 323 / Juin 2017

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication** : Jean-Noël Carpentier **Rédaction** : Juliette Lehembre, Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebault **Photographes** : Joris Fouchereau, Anthony Voisin, service communication **Exécution graphique** : Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage** : 9000 exemplaires



Classe commune Institut Médico-Educatif/école Emile-Glay

Les travaux de la future classe externalisée à l'école Emile-Glay ont d'ores et déjà débuté. Il s'agit principalement de travaux de maçonnerie, avec la mise en place d'une nouvelle structure permettant à la rentrée 2017 d'accueillir des élèves de l'Institut Médico-Educatif (IME) dans l'enceinte de l'école Emile-Glay. Le début des travaux a été inauguré par le député-maire, Jean-Noël Carpentier, d'élus, du directeur de l'école Emile-Glay et de la directrice de l'IME ainsi que de membres de l'éducation nationale.



Rue du Général-de-Gaulle

Un plateau surélevé a été créé sur la chaussée à l'angle de la rue de Conflans et la rue du Général-de-Gaulle. Cet aménagement vise principalement à réduire la vitesse des automobilistes.



Résidence Les Sources

Métamorphose et embellissement de la place de la résidence Les Sources. Les travaux ont été subventionnés par la région Ile-de-France et la ville. Cette nouvelle place a été inaugurée le 23 mai dernier par le député-maire Jean-Noël Carpentier, des élus et des habitants de la résidence.



Place Delacroix

Aux vues des travaux de désamiantage et de démolition de la place Delacroix, une nouvelle réglementation sur le stationnement est prise rue Auguste-Renoir et allée Louis-David et effective jusqu'au 30 juin prochain. Afin de clôturer le site, le stationnement est interdit côté allée Louis-David sur les places longeant le collège Louis-Aragon, côté rue Auguste-Renoir le long du trottoir longeant le bâtiment et sur les 5 places devant la place Delacroix ainsi que sur la moitié de la surface de la place. La vitesse est limitée à 30km/h aux abords du chantier. Ces travaux sont co-financés par la région, le département, la ville et la réserve parlementaire sénatoriale.



Passerelle Jules-Verne

Les travaux ont pour but la réfection de la passerelle piétonne qui permet le franchissement de la RD 407, avenue des Francs, en toute sécurité. Les travaux dureront 13 semaines à compter du 12 juin. Ces travaux sont co-financés par le département, la ville et la communauté d'agglomération Val Parisis.

ACTUALITÉS

Pour mieux comprendre les élections législatives



Les 577 députés siègent au sein de l'hémicycle du palais Bourbon.

Les 11 juin et 18 juin, les Ignymontains sont appelés à élire leur député(e). Quel est son rôle ? Pourquoi est-il si important ?

Le député est présent dans les villes de la circonscription où les citoyens l'ont élu, attentif aux problèmes locaux. Il sera aussi le relais des attentes de ses concitoyens. Mais le rôle premier du député est de proposer et voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement. Les habitants de Montigny élisent le député de la 3^e circonscription législative du Val d'Oise qui concerne les villes de Montigny, Cormeilles-en-Parisis, Beauchamp, Le Plessis Bouchard, Pierrelaye, Herblay, La Frette-sur-Seine, Taverny, Frépillon, Chauvry, Béthemont la Forêt et Bessancourt. Le député qu'éliront les Ignymontains n'est pas un «super-maire» ou un «super conseiller départemental». Il ou elle sera avec les 576 autres élus, siégeant à l'Assemblée nationale, le représentant de la Nation. Chaque député participe de multiples manières au processus complexe qui conduit au vote d'une loi en séance publique.



FÊTE DES VOISINS

Favoriser le lien, s'ouvrir à l'autre... Dans plusieurs quartiers, des voisins ont choisi de faire la fête ce vendredi 19 mai dernier. En jonglant avec la météo capricieuse du jour, plusieurs rendez-vous étaient donnés : rue Renoir, rue des 24 Arpents et rue Lucien-Boxstaël. Ici, les voisins se sont retrouvés à une fête portée par le conseil citoyen du quartier des Francs.



La ville de Montigny compte douze bureaux de vote repartis sur l'ensemble du territoire de la commune, ici celui de l'école van-Gogh.

QUAND VOTER ?

C'est le dimanche 11 juin que vous pourrez participer à l'élection de votre député dans l'un des douze bureaux de vote ignymontains. Si aucun(e) n'est élu(e) à l'issue de ce premier tour, un second tour aura lieu le dimanche 18 juin. Dans les deux cas, les bureaux de vote seront ouverts à Montigny de 8h à 20h sans interruption. Pour toute question ou problème le jour de l'élection, une astreinte téléphonique est à votre disposition au 01 30 26 30 26.

PENSEZ À LA PROCURATION

Le devoir de voter peut s'anticiper, en cas d'absence le jour J, par la procuration. Toute personne ne pouvant se déplacer peut confier sa voix à un électeur de la ville. Attention, une personne ne peut recevoir qu'une seule procuration d'un seul électeur. Pour demander une procuration, il suffit de se rendre dans le commissariat ou le tribunal de grande instance de son choix (proche de son lieu de travail ou de son domicile) et d'en faire la demande.



LES DÉLICES DE MONTIGNY

Une nouvelle boulangerie a ouvert ses portes rue Auguste-Renoir. Une inauguration a eu lieu le lundi 15 mai dernier en présence du député-maire, Jean-Noël Carpentier, des élus et de nombreux habitants.

MONTIGNY95
lès-CORMEILLES

**Un nouveau
site pour
vous
simplifier
la vie !**



Développer la qualité des services, simplifier les démarches, rendre l'action visible, voilà les enjeux majeurs de la modernisation de notre service public.

Et c'est pour favoriser ces axes de changement que la ville se dote d'un nouveau site Internet. L'adresse ne change pas, www.montigny95.fr, mais le site, lui, évolue !

Un site accessible

La technologie adoptée permet aujourd'hui d'avoir un site accessible et adapté aux Smartphones et aux tablettes. Plus besoin d'utiliser l'ordinateur familial pour consulter les informations de la ville ou faire sa demande d'acte d'état civil, le site de la ville s'ajuste maintenant à n'importe quel support. En matière d'accessibilité, le site offre des fonctionnalités nouvelles. Pour les malvoyants ou les personnes qui rencontrent des difficultés de lecture, un outil positionné en chaque début de page lit le texte à haute voix. A droite de chaque page, la possibilité de grossir et de modifier le contraste des pages offre une lecture plus aisée et adaptable à chacun et par chacun.



Une démarche ?
Mon espace famille ?
Sortir ?
J'y accède
en un clic !

Toutes les démarches en un clic

L'organisation des rubriques a été pensée pour faciliter la vie des usagers. Avec un bandeau de cinq rubriques principales, les offres de services sont présentées sommairement et les liens utiles de nos partenaires mis en avant dans l'info +. Tous les services en ligne sont désormais regroupés dans la rubrique Mes démarches pour plus de visibilité. Ainsi, en un clic, il est très aisé d'accéder directement à un formulaire en ligne et d'accomplir ses démarches administratives depuis son salon ! Les informations les plus utilisées (selon les statistiques d'utilisation du site) sont placées en page d'accueil, vous les retrouverez sous la forme de petits symboles. Pratique pour une visite rapide du site !

L'information mieux organisée

La sobriété du graphisme fait la part belle à l'information. La page d'accueil s'ouvre sur l'actualité du moment. Lisible et organisé, le nouveau site de Montigny se veut facile à utiliser et propose une information très hiérarchisée. En haut à droite de la page d'accueil, l'accessibilité directe pour le portail famille, indispensable pour organiser et réserver les activités de toute la famille. Une entrée en fonction du profil de l'utilisateur est proposée également : sont rassemblées les informations pertinentes en rapport avec le public sélectionné. Au fur et à mesure du déroulé de la page,

vous retrouverez les informations liées aux rendez-vous dans la ville dans l'agenda. Egalement accessible, deux galeries, l'une vidéos, l'autre photo qui rassemblent les reportages réalisés par la ville sur les événements, les actualités ou manifestations. Et pour recevoir les informations directement dans sa boîte mail, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter. Bimensuelle, elle rassemble les actualités et les rendez-vous à ne pas rater !

Plus de services en ligne

De plus en plus de démarches sont désormais réalisables et accessibles depuis le site de la ville : de l'état civil à l'éducation en passant par les locations de salle ou de jardins familiaux pour le grand public, ou les dimanches travaillés pour les commerçants, quantité d'actions peuvent désormais se faire depuis le site. Bien sûr, les services restent disponibles pour conseiller, accompagner et recevoir le public en demande.



www.montigny95.fr

Alors, à tout de suite...

Le quotient familial valable toute l'année 2017

Usagers des prestations famille (cantine, accueil du matin et du soir, école de musique...), la période de calcul du quotient familial change mais les prix, eux, restent identiques !

La période de calcul du quotient est reculée à la fin de l'année car la carte de quotient est désormais valable du 1er janvier au 31 décembre. Ainsi, les familles, usagers de la ville et/ou extérieurs seront invités à refaire calculer leur quotient entre le 6 novembre et le 29 décembre 2017 pour une application du quotient à partir du 1er janvier au 31 décembre 2018. L'actuelle carte de quotient reste ainsi valable pour la rentrée 2017-2018. D'ici la fin d'année, la démarche sera facilitée ! Chaque famille devra juste déposer son justificatif de déclaration d'impôts sur le revenu (le document pdf sécurisé et officiel fourni par les impôts) dans son compte famille. Plus d'obligation de se déplacer pour obtenir son quotient.



Le quotient familial permet de déterminer le prix le plus juste pour chaque famille pour participer aux activités de tous.

Montigny : une ville dynamique et animée !



Le point de rendez-vous est fixé au niveau des agrès, allée des Impressionnistes.

Le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) propose des rendez-vous sportifs dans la ville.

C'est l'occasion pour les Ignymontains de tous âges de pratiquer une activité physique. Course, exercices d'endurance, musculation, agrès... Tout est mis en œuvre pour se dépenser à travers des entraînements animés par le service lui-même. Ces actions sportives ont lieu le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30. Le point de rendez-vous est fixé allée des Impressionnistes, côté de la rue des Longues Raies, près du centre de loisirs CIEL. Les jours et heures de rendez-vous sont susceptibles d'être adaptés. Ils seront confirmés sur www.montigny95.fr **Contact** : 01 30 26 36 50



En remplaçant les robinets, il est possible de réduire le débit de l'eau et donc la consommation.

Préservons nos ressources

La ville a lancé, depuis plusieurs mois, une campagne contre le gaspillage des ressources. Qu'elles soient énergétiques ou financières, elles sont à préserver !

Robinet qui goutte, pression de la douche trop forte... les causes de déperdition d'eau peuvent être multiples et rapidement conséquentes sur la facture d'eau ! Et ce qui est valable à la maison, l'est aussi pour les bâtiments communaux. Ainsi, la ville a réalisé, accompagnée d'un prestataire, un diagnostic de consommation d'eau. Pour cette première phase, 5 sites ont été inspectés : les écoles Cézanne, Van-Gogh, Matisse, Paul-Bert et la salle multi-activités de l'espace Léonard-de-Vinci. A partir de l'étude des factures d'eau des trois dernières années et de visites sur place, une analyse a été produite permettant d'identifier les points de perte, de gaspillage ou de micro-fuite d'eau. Ainsi, chaque robinet, sanitaire, douche ou arrivée

d'eau dans chacun des cinq bâtiments a été testé et son débit mesuré. De ce diagnostic complet, il découle qu'en changeant certaines pièces (robinets, douches, wc, arrivées d'eau) une économie réelle peut être réalisée. Un investissement qui sera rentabilisé en une à deux années en fonction des sites et qui permettra à terme des économies de l'ordre de 30 %. Au delà des robinetteries à faire évoluer, c'est aussi de la bonne volonté de chacun de veiller à ne pas gaspiller d'eau et de signaler une fuite lorsqu'elle est constatée. A terme, l'expertise des robinetteries portera sur l'ensemble des bâtiments communaux. Parallèlement, les services techniques de la ville mènent un travail identique sur une autre source de dépense de fonctionnement, l'électricité. Et pour celle-là aussi, la prise de conscience des usagers est essentielle.

Montigny vous accompagne pour l'achat d'un vélo

Se déplacer autrement pour aller au travail, faire ses courses... Depuis 2 ans, la ville octroie une subvention aux Ignymontains pour l'acquisition d'un vélo électrique ou classique adulte. Parce que le prix d'achat de ce type d'équipement reste élevé, elle est fixée à 20% du prix d'achat du deux-roues dans la limite de 200 euros. Une véritable incitation à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture et à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En encourageant le recours à des véhicules non polluants, la ville poursuit sa politique de mobilité de déplacement que viendra compléter un plan de circulation vélo communal et intercommunal.

Comment obtenir la subvention ?

Repérez le vélo que vous souhaitez acheter chez un des distributeurs partenaires de l'opération (liste disponible sur www.montigny95.fr) et demandez-lui un devis et le certificat d'homologation pour les vélos électriques. Remplissez le formulaire de demande de subvention sur le site de la ville et renvoyez-le avec les pièces justificatives demandées. Attention vous devez nécessairement attendre la lettre de confirmation de la mairie pour l'obtention de la subvention avant d'acheter le vélo souhaité. Celle-ci sera versée à réception de la facture, de l'attestation de règlement et d'un relevé d'identité bancaire.



Le casque devient obligatoire pour les enfants



Depuis mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire, pour tous les enfants de moins de 12 ans.

Son port était recommandé, il est maintenant obligatoire. Qu'ils soient aux commandes ou simples passagers, les enfants de moins de 12 ans doivent, et depuis le 22 mars, nécessairement porter un casque à vélo.

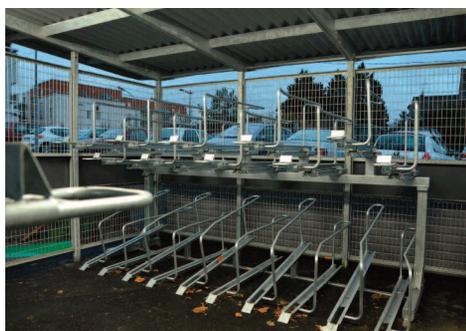
L'adulte qui accompagne ou transporte l'enfant sans casque (sur un siège ou un porte-bébé) devra s'acquitter d'une amende de 135 euros (minorée à 90 euros en cas

de paiement rapide). La France est le 13^e pays de l'Union Européenne à promulguer un tel décret, après Malte, l'Autriche, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Slovaquie, la Suède, la Slovénie, l'Espagne, la Croatie, la République Tchèque et la Finlande.

Véligo : garer son vélo en toute sécurité

Cet espace, à proximité de la gare Montigny-Beauchamp, permet de stationner son vélo en assurant au client la mise à disposition d'un emplacement dans un abri fermé, adapté et équipé de vidéo protection.

L'espace de stationnement s'ouvre avec la carte Navigo. Il est accessible 24h/24 ; 7j/7. Seuls les vélos classiques, tandems et vélos à assistance électrique sont autorisés. Les véhicules motorisés sont formellement interdits. L'abonnement au service payant Véligo sécurisé est en formule annuelle. Son coût s'élève à 20 euros par an. Vous pouvez vous abonner de chez vous à l'un des espaces sécurisés Véligo déployés par le STIF et SNCF, en Ile-de-France. <http://veligo.transilien.com/fr/articles.php>



Aide de l'Etat

Depuis le 19 février 2017 et jusqu'au 31 janvier 2018, l'Etat accorde une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf, n'utilisant pas de batterie au plomb.

Plus d'infos sur www.asp-public.fr/bonusvelo Attention, l'aide de l'Etat n'est pas cumulable avec celle de la ville.

Location de box à vélos



Box à vélos.

Montigny dispose de quatre box à vélos, situés rue Guy-de-Maupassant face au poste de police.

Objectif : sécuriser le stationnement des vélos et encourager l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours des déplacements, notamment sur les trajets domicile-travail. Le tarif de location par box est de 20€ par an. Les quatre box à vélos sont loués mais d'autres installations sont à l'étude. Les habitants sont donc invités à transmettre leur besoin via www.montigny95.fr rubrique *Mes démarches*.



De bons résultats pour Montigny volley 95

Félicitations aux volleyeuses de moins de 20 ans qui ont été sacrées, cette saison, Championnes Élite Régionale. Au terme d'un marathon sportif tout au long de l'année, les filles d'Eric Guyard atteignent leur objectif de podium et se hissent à la première place ! Un grand bravo également à l'équipe senior féminine entraînée par Vincent Speybrouck, invaincue en championnat Régional cette saison et qui logiquement évoluera la saison prochaine au niveau prénational. Sur le terrain, la finale de la coupe du val d'Oise se joue les 10 et 11 juin (le samedi de 13h30 à 22h30 et le dimanche de 10h à 18h), à l'espace Léonard-de-Vinci. Venez nombreux encourager les équipes ignymontaines.

Guide des associations

Afin de mettre à jour le guide des associations de la ville qui sortira à la fin de l'été, les associations ignymontaines sont invitées à se manifester dès maintenant et à transmettre leurs informations au plus vite au service de la vie associative.

Les textes et illustrations fournis par mail sont les bienvenus à l'adresse suivante : vieassociative@ville-montigny95.fr. De plus, pour permettre une bonne organisation de la rentrée, il est indispensable que les associations renseignent sur leur présence ou non à la fête des associations qui se tiendra cette année le samedi 9 septembre, espace Léonard-de-Vinci.

Service Vie associative
Rue Auguste Renoir
01 30 26 36 73

Plus de services sur www.montigny95.fr

Désormais, depuis la rubrique *Mes démarches*, les responsables associatifs peuvent faire leur demande de réservation de salle en ligne ! Un gain de temps pour les bénévoles, un gain de traitement pour le service de la vie associative et des sports.

A tout de suite sur www.montigny95.fr

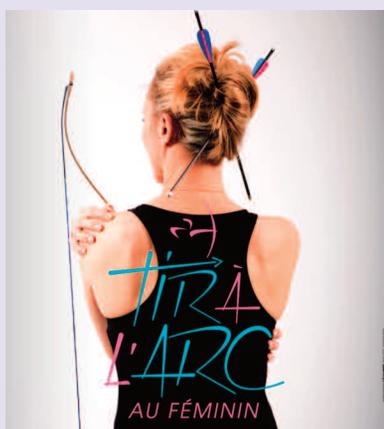


Arts créatifs

Les adhérentes de l'association culturelle des arts décoratifs ignymontains (Acadi) ont organisé une exposition le samedi 20 et dimanche 21 mai dernier.

Pour son sixième salon, l'association a choisi le thème de la gourmandise. De nombreuses pièces uniques de porcelaine, peintes à la main, ont été exposées tout au long du week-end.

Tir à l'arc au féminin



Les archers de Montigny en collaboration avec la Fédération Française de Tir à l'Arc, le ministère de la ville de la jeunesse et des sports, organise le samedi 24 juin un après-midi d'initiation au tir à l'arc exclusivement réservé aux femmes. Cette animation a lieu de 13h30 à 19h au gymnase Pierre-Carlier.

Contact : 06 86 65 28 00

Danse du monde

L'association El Oriental organise, le 1^{er} juillet prochain, un spectacle sous forme de cabaret.

Musiques et costumes traditionnels, danses de voiles entraîneront les spectateurs au pays de Shéhérazade. Un voyage féerique au cœur de l'Orient !

Infos : Samedi 1^{er} juillet, à 14h30 Salle René-Char
Tarifs : 8€/4€ Réservations au 06 35 96 65 67

ou par mail : el.oriental@orange.fr

Par ailleurs, les danseuses d'El Oriental tenteront de remporter la finale de Parisis Artist le 3 juin prochain, à Sannois. La grande finale réunit les qualifiés de chaque ville. Verdict le 3 juin au soir pour connaître le vainqueur du territoire de Val Parisis.





Les sixièmes et leur professeur de sciences et vie de la terre (SVT), Marion Benoit sensibilisés au don du sang par les bénévoles de l'amicale du Parisis

Pour la deuxième fois, au collège Louis-Aragon, une collecte de sang est organisée à l'initiative d'Andrée Canu, présidente de l'amicale des donneurs de sang du Parisis et de Chrystelle Jego, professeur d'histoire-géographie.

Ce projet, soutenu par l'équipe dirigeante du collège, a lieu le jeudi 8 juin, de 15h30 à 20h, dans le réfectoire de l'établissement. Afin d'organiser au mieux cette collecte, les élèves de sixième et cinquième ont été informés et sensibilisés au don du sang. Le jour J, les élèves sont chargés de l'accueil des donneurs ainsi que de la préparation d'une collation pour le buffet après don.

Collecte de sang Jeudi 8 juin, de 15h30 à 20h
Collège Louis-Aragon, 1 place Eugène-Delacroix



Portes ouvertes le samedi 10 juin

Dans le cadre de la troisième édition de la fête du tennis, le club de Montigny organise, au 2 rue Pierre-Carlier, une après-midi portes ouvertes de 14h à 18h. À cette occasion, les joueurs intéressés pourront échanger avec les professeurs du club et taper quelques balles pour mieux se familiariser avec la pratique du tennis. Le TCM, c'est un club-house, deux

courts intérieurs et un extérieur. Mais aussi une école de tennis pour les enfants à partir de trois ans, des cours adultes tous niveaux (loisir ou compétition), des stages pendant les vacances scolaires, de la compétition et des animations conviviales et sportives... Vous n'avez pas de raquette ? Aucun problème puisque le club mettra à disposition du matériel (raquettes, balles). **Contact** : 06 18 20 37 28 et 01 39 78 11 88

3^e édition du tournoi Graines2hand

Le tournoi départemental sur herbe de handball des moins de 9 et 11 ans a lieu, le dimanche 11 juin prochain. Ce tournoi regroupe une centaine d'équipes, venues de tout le département, au Stade du bois Barrais. Cette journée se veut festive (pas de classement). Des récompenses sont prévues pour tous. De nombreuses animations sont attendues de 11h à 14h : découverte du Onetouch ball et animation baby hand. Des tournois auront lieu toute la journée de 10h à 17h. Une restauration rapide est organisée sur place par le club de hand du Parisis (boissons, sandwiches, saucisses, frites).



COUPE DE FRANCE DE FOOT

Pour la quatrième année consécutive, la ville a accueilli, le samedi 13 mai, la finale de la Coupe de France de football des sourds et des malentendants, remportée par l'équipe de Reims.

A Montigny, on préserve la biodiversité

Nouveau ! Deux ruches



Les deux ruches installées à la Source ont été officiellement inaugurées, mercredi 17 mai, en présence du député-maire Jean-Noël Carpentier, d'élus, d'habitants et de l'apiculteur.

Les deux ruches placées dans un enclos protecteur font plus que jamais de La Source une destination de promenade. Les panneaux d'information dressés rue Jacques-Verniol permettent de savoir, et d'expliquer en famille, aux enfants, comment vivent les abeilles dans les ruches où elles fabriquent le miel. Inscrite dans la volonté de Montigny, ville verte, de participer activement à la protection de la biodiversité, l'installation des ruches en lisière de bois est le fruit d'un partenariat avec un apiculteur. A la demande de la commune, il organisera périodiquement des animations. Menacée, l'abeille régresse dans de nombreuses zones. Très bon pollinisateur, cet insecte joue un rôle capital dans la reproduction de nombreuses plantes. Il trouve à Montigny et ses 25 hectares d'espaces verts et boisés préservés, un milieu propice riche en fleurs sauvages. Les services municipaux favoriseront la plantation de végétaux mellifères, riches en nectar et en miellat. La nature dans la ville, la ville dans la nature : c'est possible !



L'abeille, championne des insectes pollinisateurs

Capable de visiter 250 fleurs chaque heure, l'abeille domestique est un très bon pollinisateur. En cherchant nectar et miellat pour fabriquer du miel, elle transporte de fleur en fleur des grains de pollen et assure leur fécondation. Sans pollinisation pas de tomates, de courgettes, de fruits... 35% de nos ressources alimentaires dépendent des insectes et à 80 % des abeilles. Sans elles notre nourriture, forcément sans miel, perdrait beaucoup en diversité. Sensible aux pollutions chimiques, à l'abondance et à la diversité végétale l'abeille est une véritable sentinelle de l'environnement. A Montigny, sauvages ou domestiques, dans les ruches à la Source ou sur les toits de l'hypermarché Carrefour elles prospèrent. Un très bon signe !

Bientôt 14 nouveaux jardins familiaux !



Les 14 futurs jardins familiaux sont en cours d'aménagement, avenue des Frances.

Situés avenue des Frances, quatorze nouveaux jardins familiaux vont être inaugurés à la fin du mois. Ces derniers viennent s'ajouter aux 38 parcelles, créées en 2015, rue Lucien-Boxstael. Chaque terrain de 50 à 60 m² est équipé d'un abri de jardin et d'un récupérateur d'eau. Une borne à eau est également à la disposition des jardiniers accessible avec une carte. Pour être locataire d'une de ces parcelles, il faut remplir certaines conditions comme vivre à Montigny, ne pas posséder de jardin et bien évidemment avoir envoyé sa candidature. Ensuite, les nouveaux locataires de ces jardins sont désignés. Un bail est alors signé entre la ville et le locataire-jardinier. Ce dernier s'acquitte auprès de la ville d'un loyer annuel d'un montant de 1,20 € du mètre carré et remet à la signature du bail, un chèque de caution du prix de la parcelle. La caution de la carte pour la borne à eau s'élève, elle, à 20 €. Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire de location d'un jardin familial disponible sur le site la ville www.montigny95.fr rubrique *Mes démarches* ou adresser un courrier à Mr le Maire. Les demandes des Ignymontains déjà formulées et inscrites sur liste d'attente sont prioritaires.

Le dispositif de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Afin d'être indemnisé suite à des dommages causés sur son habitation (fissures, mouvement de terrain, sécheresse, etc.), chaque habitant concerné doit obligatoirement alerter la mairie des dégâts constatés. Une fois informée, la commune pourra ainsi déclencher, auprès des services préfectoraux, une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ce dossier doit être envoyé au plus tard au préfet à la mi-juin. Pensez ainsi à vous manifester avant cette période. Attention, la déclaration des dégradations auprès du maire ne garantit pas l'indemnisation des assurances. C'est une commission interministérielle qui, chaque année, rend son verdict à partir du mois de juillet. Le nom des communes reconnues ou non est alors inscrit au journal officiel. Pour faire votre déclaration, un formulaire est disponible sur www.montigny95 rubrique *Mes démarches*.



INTERGÉNÉRATIONNELLE

Mercredi 10 mai. Les jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont passé l'après-midi à la maison de retraite John-Lennon. Les pensionnaires et les enfants se sont réunis autour d'une même table pour jouer au loto. Âgés d'une dizaine d'années, ces jeunes étaient venus passer l'après-midi avec les plus anciens et partager avec eux un temps de loisir.

Rencontres conviviales dans les écoles ignymontaines

Le service de l'enfance propose des rencontres conviviales avec tous les parents d'élèves autour d'un barbecue. Chaque participant apporte ce qu'il souhaite (viandes pour barbecue, chips, salades, boissons, gâteaux) à partager avec les autres.

Rendez-vous donc, à partir de 18h30, le 13 juin à l'école Paul-Bert, le 14 juin à l'école Van-Gogh, le 20 juin à l'école Paul-Cézanne, le 22 juin à l'école du Centre, le 23 juin à Emile-Glay et le 27 juin à l'école Georges-Braque. Rapprochez-vous des référents périscolaires pour l'organisation de ces temps festifs. **Contact :** 01 39 31 38 25

Pose de la première pierre de la future église de Montigny



Perspective de la future église Saint-Joseph.

Un grand projet anime en ce moment la paroisse de Montigny-lès-Cormeilles : la reconstruction imminente de la chapelle Saint-Joseph, rue de la République, avec la maison paroissiale et le presbytère juxtaposés.

La cérémonie de la pose de la première pierre de la future église aura lieu le samedi 24 juin, à 15h, en présence de l'évêque de Pontoise, Stanislas Lallanne et de nombreuses personnalités. Pour participer à cet événement, deux rendez-vous sont fixés, le premier à l'église Saint-Martin à 14h pour une marche jusqu'à la rue de la République avec les enfants de la catéchèse et de l'aumônerie, le deuxième directement sur place, à 15h, au 53 rue de la République. Cette pose de la première pierre sera suivie d'un lâcher de ballon et d'un goûter. La nouvelle église Saint-Joseph, d'une capacité de plus de 400 places, devrait ouvrir ses portes aux fidèles pour la fin d'année. Au total, la ville comptera deux églises : Saint-Martin située au village et construite en 1710 et entièrement rebâtie au XIX^e siècle, et Saint-Joseph érigée en 1979.

Les futurs collégiens mis à l'honneur

Pour fêter leur entrée au collège, chaque élève de CM2 recevra, le 7 juin prochain, une calculatrice offerte par la ville. Ce sont au total 321 calculatrices qui seront offertes à tous les CM2 de Montigny. De plus, les élèves ayant participé aux ateliers d'écriture seront aussi mis à l'honneur. Et pour bien finir l'année, les enfants partageront un goûter à l'espace Léonard-de-Vinci.

ÇA BOUGE

On fait quoi cet été ?

A Montigny, l'été c'est dès le mois de juin avec de nombreuses activités qui sentent bons les vacances. Cette année encore, pour sa deuxième édition, le programme estival est chargé.

Zoom sur les nombreuses activités à venir...



Fête de la musique

L'été débute le mercredi 21 juin avec la fête de la musique dès 17h30 au Parvis Picasso. Pour célébrer ce rendez-vous annuel incontournable, les jeunes du Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) donnent un concert de percussions. Depuis plusieurs mois, avec l'association rythmes d'ailleurs, ils répètent assidument pour être prêts le Jour J. A 18h, *Les Dromaludaires*, une fanfare festive, humoristique et décalée prend le relais. Enfin, en début de soirée, à 20h, le centre culturel Picasso propose la diffusion de la comédie musicale *La légende du roi Arthur*, présenté en 2015 au Palais des congrès de Paris avec dans le rôle du roi le chanteur Florent Mothe.



Mercredi 21 juin : Concert des jeunes du SMJ

Parvis Picasso à 17h30

Fanfare *Les Dromaludaires*, parvis Picasso à 18h

Comédie musicale *La légende du roi Arthur*

Centre culturel Picasso à 20h

Entrée gratuite.

Les mineurs de moins de 12 ans devront être nécessairement accompagnés d'un adulte. Une buvette est proposée par la MLC dans le hall de Picasso.

Danse orientale



L'association El oriental ouvre ses portes le vendredi 23 et le samedi 24 juin pour initier, ceux qui le souhaitent, à la danse orientale.

Cours dispensés à la salle de danse de l'espace Nelson-Mandela

Vendredi 23 juin de 17h à 21h30

Samedi 24 juin de 11h à 13h

Un été dans les quartiers

Toutes les semaines, entre 13h et 20h, le service jeunesse s'installe dans les différents quartiers de la ville. Pour la première, rendez-vous au terrain Renoir avec une animation freestyle airbag et des ateliers sports découvertes (tchoukball, kinball, handisport, tir à l'arc et boxe...).

La semaine suivante, le lundi 3 juillet, rendez-vous place Greuze avec une animation Yamakasi et Arts de rue.

Entrée gratuite.



Des push-cars en pole position

A vos marques, prêt, partez... **Le service enfance et l'association Les Francas du Val d'Oise organisent, le mercredi 28 juin, une grande course de véhicules push-cars.** Cette course permettra à de nombreux enfants de tout le département de se rencontrer, de partager leur motivation, leur expérience et de faire de cette journée un moment sportif et convivial. Cette épreuve est la finalité d'un projet qui a démarré au mois de septembre dans les six accueils de loisirs. Les écoliers inscrits aux nouvelles activités périscolaires (NAP) ont conçu et construit collectivement leur propre véhicule. **Pour les encourager, rendez-vous à 13h au terrain Renoir.**

Découverte de l'aquabiking

La piscine intercommunale de Montigny propose une nouvelle activité aquatique : l'aquabike, un sport alliant aquagym et vélo. Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi de 15h30 à 16h, un maître-nageur dispense un cours de 30 minutes en musique. Un moyen de garder la forme en pédalant dans l'eau ! D'autres activités sportives sont proposées à la piscine intercommunale : l'aquagym, l'aqua seniors et des cours pour les bébés. **Contact : 01 30 26 34 15 ou sur www.valparisis.fr**



Journée handisport

Vendredi 30 juin. Le service jeunesse, en partenariat avec le comité handisport du Val d'Oise propose une journée découverte et de sensibilisation au handisport.

Au programme : le ceci-foot, la sarbacane, le basketball fauteuil, le Torball et le Boccia. Pour compléter cette journée, le point information jeunesse (PIJ) avec la mission locale de la vallée de Montmorency met en place une action "Cap sur les métiers du sport et Handisport". Le matin seront invités les différents partenaires (AGOIE, ABC Formation, Aiguillage, E2C, et tout autre partenaire souhaitant participer à cette action), pour un challenge multisport.

L'après-midi, sera consacré aux échanges avec les différents professionnels participant à cette journée. Cette manifestation a lieu de 10h à 17h au terrain Renoir.

2^e édition du concours photo



Vous avez l'âme d'un photographe ? Montigny lance, du 15 juin au 15 septembre prochain, la deuxième édition de son concours photo en partenariat avec le magasin Cultura de Franconville. Chacun peut ainsi s'exprimer et mettre en valeur les atouts de la commune, à travers un thème précis : la nature en ville. Les photos seront soumises au vote d'un jury. Les trois meilleurs clichés seront récompensés par des lots offerts par la ville et son partenaire Cultura.

Pour participer au concours, inscription gratuite sur www.montigny95.fr.

Pour participer au concours, inscription gratuite sur www.montigny95.fr.

Plus d'infos sur www.montigny95.fr



A la loupe

La ville lance un nouveau jeu pour l'été. Chaque semaine, une énigme est proposée sur le site internet de la ville. Les participants parcourent alors la commune à la découverte de différents indices. Une fois l'énigme et le parcours terminés, un code doit être donné. A la fin du jeu, c'est le participant qui aura trouvé le plus de mot code qui aura gagné. Alors à vous de jouer !

Le jeu d'énigmes débute le lundi 3 juillet.

Les associations sportives sur le terrain

Les associations sportives de la ville s'investissent dans les activités estivales et proposent dès le 1^{er} juillet une compétition de cross training, des tournois de basket et de football.

Dans l'après-midi, spectacle de cabaret par l'association El Oriental. Salle René-Char, à 14h30. Entrée payante à 8€ (adultes), 4€ (enfants jusqu'à 12 ans) : pâtisseries orientales et boissons.

AGENDA | JUIN 2017

JEUDI 8

➤ COLLECTE DE DON DU SANG
AU COLLÈGE LOUIS-ARAGON
Place Eugène-Delacroix,
de 15h30 à 20h
Ouvert à tous

SAMEDI 10

➤ PORTES OUVERTES AU TENNIS
CLUB DE MONTIGNY (TCM)
Rue Pierre-Carlier, de 14h à 18h
Entrée libre

DIMANCHE 11

➤ TOURNOI GRAINES2HAND
Stade du bois Barraix à partir de 10h
Entrée libre

VENDREDI 16

➤ CONCERT DE FIN D'ANNÉE
PROPOSÉ PAR L'ÉCOLE
MUNICIPALE DE MUSIQUE
Centre culturel Picasso à 20h
Entrée libre

DU 16 JUIN AU 2 JUILLET

➤ EXPOSITION DE FRANÇOISE
BARON, GÉRALDINE CHANRYS,
CLAUDE LAGRANGE
Vernissage le 16 juin à 19h
Maison des talents-espace Corot
Grande Rue. Ouverture les mercredis,
samedis et dimanches de 15h à 18h
jusqu'au 2 juillet.

MERCREDI 21

➤ FÊTE DE LA MUSIQUE
Concert de percussions et fanfare
Les Dromaludaires
Parvis Picasso à partir de 17h30
Projection de la comédie musicale
La légende du roi Arthur
Centre culturel Picasso à 20h

JUSQU'AU 21 JUIN

➤ EXPOSITION *LES CHEVAUX
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI*
Médiathèque Georges-Brassens
Place de la Libération

SAMEDI 24

➤ POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH
14h : départ de la marche fraternelle
à l'église Saint-Martin
Ou 15h : rendez-vous sur le site
de la future l'église Saint-Joseph au
53 rue de la République
➤ TIR À L'ARC AU FÉMININ
Gymnase Pierre-Carlier
de 13h30 à 19h
Entrée libre
Contact : 06 86 65 28 00

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

➤ CABARET EL ORIENTAL
Salle René-Char à 14h30
Tarifs : 8€/4€
Réservations au 06 35 96 65 67



BABY BOSS

➤ Mercredi 7 juin à 14h30
➤ Dimanche 11 juin à 14h30
Réalisé par Tom McGrath
USA – 1h37 – 2017
Animation à partir de 6 ans

MOLLY MONSTER

➤ Mercredi 14 juin à 14h30
Séance ciné-goûter
➤ Dimanche 18 juin à 14h30
Réalisé par Ted Sieger, Michael
Ekblad, Matthias Bruhn. Suisse, Al-
lemagne, Norvège -2017-1h09
Animations à partir de 3 ans

LA RONDE DES COULEURS

➤ Mercredi 21 juin à 14h30
Réalisé par Susann Hoffmann,
Vaiana Gauthier, Ceylan Beyoglu,
Dotty Kultys, Yoshiko Misumi, Dace
Riduzé. Allemagne, France, Royaume-
Uni, Japon, Lettonie-2017-38 min
Animation à partir de 8 ans

LITTLE BOY

➤ Dimanche 25 juin à 14h30
Séance ciné-ma différence
Réalisé par Alejandro
Monteverde USA-2017-1h46
Aventure à partir de 8 ans

BOULE ET BILL 2

➤ Mercredi 28 juin à 14h30
➤ Dimanche 2 juillet à 14h30
Réalisé par Pascal Bourdiaux
France, Belgique – 1h20 – 2017
Comédie à partir de 6 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda) Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €.

Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Le singe de Hartlepool Auteur : Wilfrid Lupano, Illustrateur : Jérémie Moreau, Editions DELCOURT

Le singe de Hartlepool est tiré d'une légende. En pleine guerre napoléonienne, un navire français fait naufrage au large de Hartlepool. Parmi les débris, seulement un survivant, un chimpanzé, mascotte de l'équipage portant l'uniforme tricolore. Mais, dans ce petit village d'Angleterre, où personne n'a jamais vu de Français, l'animal correspond assez bien à l'idée qu'on se fait de l'ennemi. Aussitôt, le singe est traîné en justice, accusé d'espionnage... Une vraie ambiance se dégage dès les premières planches grâce notamment à une mise en scène dynamique et un dessin personnel et énergique. Les trognes des personnages sont vraiment réussies. Une très belle BD sur le thème de la différence et du racisme, qui met bien en avant les débordements que la peur de l'inconnu peut provoquer... L'auteur s'en donne à cœur joie dans un récit qu'il maîtrise de bout en bout. Une BD à lire absolument et à faire lire aux adolescents !



JEUNESSE

Lancement de la Garantie jeunes

La mission locale de la vallée de Montmorency, dont fait partie l'antenne de Montigny, présente un nouveau dispositif d'accompagnement destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolarisés ni en emploi ou en formation. La Garantie jeunes permet en effet de bénéficier d'un soutien renforcé et personnalisé pendant 1 an. Il s'adresse aux jeunes en situation de précarité face à l'emploi et qui ne reçoivent pas de soutien financier de la part de leur famille. Pendant tout le suivi, le jeune perçoit une allocation mensuelle d'un montant de 470,95 euros à taux plein. **Contact :** Mission locale antenne de Montigny-lès-Cormeilles 224 bis, rue du Général-de-Gaulle, 01 30 26 10 92

Devenir jeune sapeur-pompier



Les jeunes sapeurs pompiers présents à la cérémonie du 8 mai.

Le centre de secours de Montigny recrute des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Âgés de 14 ans, les JSP s'engagent volontairement pour suivre une formation théorique et pratique. Les candidatures sont à envoyées au centre de secours, 56 rue Jacques-Verniol. Les jeunes recrutés démarreront la formation en septembre prochain : «A ce jour, nous avons quelques jeunes inscrits, mais il reste des places et le recrutement se termine fin août », précise le lieutenant Thierry Lacroix. **Contact :** 01 30 26 34 80

Opération Bib 'Bosse



La médiathèque propose ainsi des espaces de travail pour réviser seul ou en groupe, des aides ponctuelles pour une meilleure compréhension des programmes de l'année, des séances de coaching... Cette initiative gratuite est organisée pour faciliter les révisions (brevet, bac ou concours) et contribuer à la réussite scolaire des collégiens, lycéens et étudiants. Le réseau des neuf médiathèques de l'agglomération Val Parisis dont fait partie Montigny renouvelle l'opération du 6 au 10 juin prochain. Infos : www.valparisis.fr

Le collège Claudel, à l'heure de la poésie

Dans le cadre du printemps des poètes, les élèves du collège Camille-Claudel ont travaillé avec leur professeur de lettres, Vanessa Iacones sur le thème de l'amour, du deuil et des métiers...

Trois classes de 3^e et une de 6^e devaient choisir un poème ou l'écrire soi-même. Mélanie, élève de 3^e3, a dédié son poème à son grand-père, d'autres ont préféré rendre hommage à Paul Eluard ou Jacques Charpentreau. Début mai, les élèves ont tous accroché leur poème à des ballons gonflés à l'hélium et les ont faits s'envoler dans la cour du collège. Sur chaque texte sont inscrits le nom de l'élève et de l'établissement. Si vous avez la chance d'en croiser un, n'hésitez pas à envoyer votre poème à l'expéditeur.



La classe de 3^e3 a lâché les ballons pour fêter le printemps des poètes.

Chantiers d'été

La ville propose à 10 jeunes Ignymontains, pendant les vacances d'été, du 24 au 28 juillet et du 31 juillet au 4 août, un chantier d'été rémunéré en participant à la rénovation et à l'entretien du patrimoine communal. Si vous avez entre 16 et 17 ans, il suffit d'écrire une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le député-maire, puis de la déposer, avant la fin du mois, au service municipal de la Jeunesse à l'espace Nelson-Mandela, avenue Aristide-Maillol. **Contact :** 01 30 26 36 50

• Le 07 mai dernier les français ont exprimé à une large majorité leur volonté de barrer la route aux ambitions du FN. Les partis de pouvoir dits « traditionnels » se vont vu sortir dès le 1^{er} tour du scrutin. Ainsi le candidat de M. Marques, à savoir F. Fillon s'est vu relégué dans la peau du 3^{ème} homme. Le même qui fanfaronné en novembre dernier à l'issue de la primaire de la droite fut brutalement ramené à la réalité. Par ce rejet, c'est toute la pensée politique portée par LR que les français ont rejeté, à savoir une vision libérale de notre société où l'individu n'existe que pour satisfaire les exigences de quelques nantis. Rappelons nous de la position de cette droite qui s'attachait encore en janvier dernier à détruire le modèle social français en assumant un projet politique très « droitier » décomplexé. La brutalité du calendrier des « réformes » imaginé par F. Fillon faisait alors frémir. Voilà en vérité le vrai visage des amis de M. Marques et de Mme Docteur qu'une majorité de français ont refusé. Enfin, on dit souvent que l'élection législative est le troisième tour de la présidentielle. Montigny, sera bien représentée lors de cette campagne avec Cécile Rilhac, candidate dans notre circonscription, Ignymontaine, bien connue pour son engagement associatif, cette femme d'engagement saura relayer nos attentes jusqu'à l'assemblée nationale. J'invite donc les ignymontains à transformer l'essai en faisant barrage les 11 et 18 juin à la droite extrême et au FN en soutenant dès le 1^{er} tour C. Rilhac.

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• Il y a longtemps que l'on n'avait pas accolé ces deux mots. La France sourit. Avec Emmanuel Macron, élu très largement 07/05/2017 avec plus de 66% des voix [66,06%] la France des mécontents a conjuré la fatalité populiste qui semblait gagner le monde occidental. Dans l'ultime bataille, la République l'emporte. Ébranlée, fissurée, bousculée par un parti de l'intolérance qui a réuni jusqu'à 42% des intentions de vote durant la campagne, la France vient de signifier aux xénophobes -même s'ils restent forts, menaçants, actifs- qu'elle ne voulait pas d'eux. Ne nous y trompons pas, cette France positive, dynamique, réformatrice, ouverte à l'Europe existe bel et bien. Mais elle ne représente qu'un quart des Français. Deux autres quarts (les lepénistes et les mélenchonistes), sont radicalement hostiles aux valeurs qu'elle incarne. Quoi qu'il arrive, le nouveau président de la république ne devra jamais oublier qu'il a été à la fois très bien et très mal élu, Très bien car il a bénéficié d'un des scores les plus élevés de la Ve République. Très mal parce que de nombreux citoyens ont voté en sa faveur non par adhésion mais uniquement pour écarter la menace du Front national. Les élections législatives sont donc une première étape importante. Avec un socle d'adhésion plutôt faible. Pouvoir s'appuyer sur une Assemblée qui soutiendra sa politique sera beaucoup plus ardu, pour un ex-candidat qui se veut le champion du ni droite, ni gauche, mais aura besoin des deux pour gouverner... et de contenter chacun. Et surtout répondre aux attentes fortes des français

Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains
Casimir PIERROT

• Les résultats locaux du premier tour de l'élection présidentielle révèlent que les Ignymontains se sont majoritairement reconnus dans le vote Mélenchon soutenu par le Front de Gauche. Nous vous invitons à reporter vos suffrages sur Laurent JALLU pour les élections législatives afin de porter à l'Assemblée Nationale des élus qui vous ressemblent. Nous voulons des élus qui soient loin des tripotillages, loin de ceux qui vont valider une politique antisociale. Il nous faut des élus qui s'opposent à la loi travail et qui développent des mesures en faveur de l'Humain et non de l'argent. Localement, nous avons les plus grandes craintes. 2016, a vu se réduire la qualité des services rendus à la population ; notamment le centre de loisirs sous doté en personnel, un taux d'attente de traitement des dossiers accrus ; la suppression des illuminations de fin d'année... 2017, c'est la privatisation d'une partie du service entretien qui contraint les agents, soucieux de la qualité d'accueil, d'effectuer du ménage. 2017 est également marqué par le paiement d'un abonnement de 5€ à la bibliothèque pour les plus de 25 ans, du jamais vu à Montigny. Qu'est devenue la lecture pour tous ? Cette dérive n'est que le prolongement de l'arrêt du Salon du Polar et des petits polars. Monsieur le Maire, vous parlez de bonne gestion, Mais pour qui ? Nous avions donc raison de refuser le transfert de la bibliothèque à l'agglomération. C'est pourquoi, nous appelons les Ignymontains à la vigilance pour se prémunir de nouvelles fermetures de services municipaux et nous soutenons l'association des parents d'élèves de l'école de Musique. Les 11 et 17 juin prochains, faisons entendre à M. Carpentier que cette politique est nuisible. Ensemble, portons haut les valeurs humanistes et écologistes avec un vote Front de Gauche.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• Le 7 mai dernier, 66 % des français et 73 % des Ignymontains ont dit non à Marine Le Pen lors du second tour de l'élection présidentielle. Ainsi, les français ont su à nouveau prendre leur responsabilité et nous préserver du pire. Cette élection a également mis en lumière la défiance vis-à-vis des pratiques politiques traditionnelles et la volonté de porter une nouvelle génération qui se définit dans une volonté de faire et dans un certain pragmatisme. C'est pourquoi, on peut s'étonner et regretter que La République En Marche ait investi sur la 3^{ème} circonscription une candidate soutenue par le parti de Robert Hue et de Jean-Noël Carpentier en vue des élections législatives des 11 et 18 juin 2017. Ce qui apparaît encore comme un petit arrangement politicien dont il est vrai ces derniers sont coutumiers ! Par ailleurs, nous vous rappelons que le Festi'Groove vous donne rendez-vous cette année pour sa 4^{ème} édition le 1^{er} juillet au Parc du Verger (Bois des Eboulures, rue Horace Vernet - Entrée Montigny-lès-Cormeilles). Ce festival grand public gratuit et en plein air dont l'ambition est de mettre à l'honneur des artistes locaux est né du constat selon lequel nos territoires recèlent de nombreux talents qui ne demandent qu'à s'exprimer et qu'il est donc nécessaire de valoriser. Mais également de la conviction selon laquelle la culture doit être accessible et s'adresser au plus grand nombre. Si vous avez du talent et que vous souhaitez vous produire sur scène, contactez-nous sur festigroove2017@gmail.com !

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Etat Civil

Naissances

Babou Mohammed
 Barclais Romy
 Bariz Aaron
 Bayina Curtis
 Berrada Kalim
 Bomolo Ituco Corneli
 Cirineu Esteves Alexia
 Devoucoux Aneya
 Doubba Leïla
 Ferreira Martins
 Louisius Kelyah
 Guediri Bayane
 Hafi Zina
 Hoffmann Ella
 Kablan Dégnan
 Koffi Enzo
 Lounis Ferré Samy
 Messaoud Hanna
 Mohamed Alina
 Naadji Zakaria
 Odia Tristan
 Petiaut Elio
 Sambou Yassine
 Sidibe Moustapha
 Sylvestre Neyla
 Soares Cunha Martin
 Traore Malia
 Yousfi Iyad

Mariages

Bigno Laurent et
 Vlaeminck Isabelle
 Djeutcha Guy et
 Chimi Fotso Susy
 Galampoix Stéphane
 et Richer Marie-Laure
 Michelet Christophe
 et Marchal Angèle
 Tahar Amine et
 Ouzini Anissa

Décès

Briant Jacqueline
 Brun Rémi
 Delétoille Michel
 Marin Odette
 Pirola Lidia

ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, les jours de marché, les mercredis et samedis, la voie de circulation qui longe le parvis Picasso (rue Maillol) est fermé aux automobilistes de 8h à 13h. Seuls les autocars circulent.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, vous pouvez signaler votre absence à la police afin que des rondes soient effectuées aux abords de votre domicile. Les formulaires de demande sont disponibles à l'accueil du centre Picasso et aux postes de police municipale et nationale.

📞 **INFOS** au 01 30 26 30 82

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE EN LIGNE

Désormais pour obtenir son permis de conduire et sa carte grise, plus besoin de se déplacer en préfecture. Les démarches peuvent en effet être faites par internet. Ainsi, la quasi-totalité des démarches de permis de conduire peuvent être accomplies sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : permisdeconduire.ants.gouv.fr.

Pour les personnes n'ayant pas d'équipements informatiques, des points numériques sont mis à disposition en préfecture de Cergy et sous-Préfectures d'Argenteuil et de Sarcelles (tous les jours de 9h à 16h).

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 14 juin de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. 📞 **INFOS** au 01 30 26 31 43

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

FORTES CHALEURS

Durant la période estivale, la ville met en place un service de contacts réguliers avec les personnes vulnérables, notamment en cas de fortes chaleurs. Pour s'y inscrire, il suffit de découper ce bulletin et de le retourner à l'adresse indiquée.

Même si la ville met en place un réseau de solidarité, il appartient à chacun de repérer les personnes isolées qui pourraient se trouver en situation de danger et de les signaler en mairie.

POUR NE PAS RESTER ISOLÉ(E)S

Pour s'inscrire ou signaler une personne isolée, retourner ce bon en mairie. Le CCAS prendra contact avec vous pour plus d'informations.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Je souhaite aussi être contacté(e) en cas de fortes chaleurs

Je souhaite signaler une personne à contacter :

.....

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

28 juin 2017
 pour les collectifs
 et les pavillons



L'Agenda de Juin

Samedi 3 de 13h30 à 18h30

FÊTE DE LA LUDOTHÈQUE

Salle René-Char, rue Auguste-Renoir

à 20h30

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION KOR&GRAFIK

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Vente de billets sur place - Infos : 06 23 83 65 59



Jeudi 8 de 15h30 à 20h

DON DU SANG AU COLLÈGE LOUIS-ARAGON

Place Eugène-Delacroix

Samedi 10 de 14h à 18h

PORTES OUVERTES AU TENNIS CLUB DE MONTIGNY

Rue Pierre-Carlier



Dimanche 11 à partir de 10h

TOURNOI GRAINES2HAND

Stade du bois Barraix



Vendredi 16 à 19h

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE SCULPTURE, PEINTURE, VITRAIL DE F.BARON, G.CHANRYS ET C.LAGRANGE

Maison des talents-espace Corot, Grande Rue

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches
de 15h à 18h jusqu'au 2 juillet



à 20h

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Mercredi 21

à partir de 17h30

FÊTE DE LA MUSIQUE CONCERT DE PERCUSSIONS ET FANFARE LES DROMALUDAIRES

Parvis Picasso, avenue Aristide-Maillol

à 20h

PROJECTION DE LA COMÉDIE MUSICALE LA LÉGENDE DU ROI ARTHUR

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Samedi 24 à 14h

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH

53, rue de la République

Du 25 mai au 21 juin

EXPOSITION LES CHEVAUX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Médiathèque Georges-Brassens, place de la Libération

Aux horaires d'ouverture habituels

Samedi 1^{er} juillet à 14h30

CABARET EL ORIENTAL

Salle René-Char, rue Auguste-Renoir

Tarifs : 8€/4€ - Réservations au 06 35 96 65 67